**Liquidation du FT SOFAC AUTO LEASE**

SOFAC STRUCTURED FINANCE, société anonyme, au capital social de 2.000.000 DH, ayant son siège social à Casablanca, au 57 Boulevard Abdelmoumen, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 439049, agréée en tant qu’établissement gestionnaire conformément à la décision du Ministère de l’Economie et des Finances n° 1709-19 du 25 ramadan 1440 (31 mai 2019), agissant en qualité d’Etablissement Gestionnaire, et

CIH BANK, société anonyme au capital de 3.051.978.400 DH, dont le siège social est situé au 187 avenue Hassan II, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 203, dûment agréée en tant qu’établissement de crédit par Arrêté du Ministre des Finances n°2348-94 du 23 août 1994, agissant en tant que Dépositaire.

ont décidé en application des dispositions légales, notamment les articles 18 et 69 de la loi n°33-06 relative à la titrisation de liquider par anticipation le FT « SOFAC AUTO LEASE ».

Le présent avis est inséré en application des dispositions de  l’article 70 de la loi 33-06 relative à la titrisation telle que modifiée et complétée par la loi n° 119-12 promulguée par le Dahir n° 1-13-47 du 1er joumada I 1434 (13 mars 2013), la loi n° 05-14 promulguée par le Dahir n° 1-14-144 du 25 chaoual 1435 (22 août 2014) et la loi n° 69-17 promulguée par le Dahir 1-18-24 du 25 rajab 1439 (12 avril 2018).